

Le mot du maire

Tout d'abord j'adresse mes encouragements aux nombreux élèves et étudiants de la commune qui ont repris le travail. Et plus particulièrement aux 20 élèves qui fréquentent notre école de la Monne. C'est une forte représentation de Cournols à Saint Saturnin (~13%) et un signe de jeunesse dans nos villages.

Nous avons fait des choix concernant les espaces verts, notamment de signer une charte zéro phyto, qui je l'espère devrait aboutir bientôt, pour que la commune soit labellisée en début d'année 2019. Il devient nécessaire de considérer l'entretien de nos villages autrement, cela demande un peu de temps, des changements dans l'aspect des espaces publics, mais surtout, tous ensemble. Comme le font certains d'entre vous, entretenir le trottoir devant chez soi ne prend que quelques minutes.

Je renouvelle mes propos de début de mandat, l'ensemble des élus est à l'écoute de vos remarques et vos suggestions, mais également pour vous expliquer nos décisions et nos réalisations.

Le site internet de la commune a subi des changements, aussi je vous invite tous, à le parcourir afin de rester en contact avec l'actualité de nos villages.

Bonne rentrée à tous et à bientôt.

Philippe Tartière

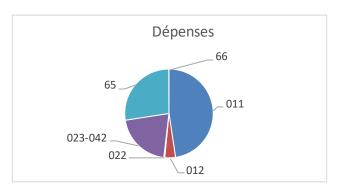
SOMMAIRE:

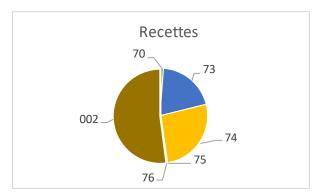
- Edito de Mr le maire
- Présentation du budget
- Information Mond Arverne
- Brèves sur les commissions
- A retenir ...

Informations communales: budget 2018

Budget 2018

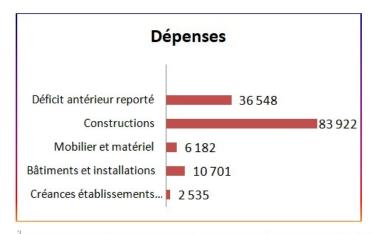
A/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

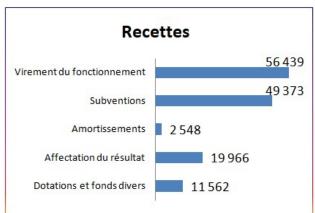




Chapitre dépenses	Montant €	Chapitre recettes	Montant €
011 charges à caractère général	135 844	70 produits et ventes	3 478
012 charges de personnel	11 165	73 impôts et taxes	56 789
022 charges imprévues	1 000	74 dotations et participations	75 774
023-042 opérations d'ordre et amor	58 988	75 produits de gestion courante	730
65 contributions	78 143	76 produits financiers	4
66 charges financières	132	002 excédent antérieur reporté	148 497
Total	285 272	Total	285 272

B/ SECTION D'INVESTISSEMENT





Dépenses d'investissement	Montant €	Recettes d'investissement	Montant €
Créances établissements publics	2 535	Dotations et fonds divers	11 562
Bâtiments et installations	10 701	Affectation du résultat	19 966
Mobilier et matériel	6 182	Amortissements	2 548
Constructions	83 922	Subventions	49 373
Déficit antérieur reporté	36 548	Virement du fonctionnement	56 439
Total	139 888€	Total	139 888€

Informations communales budget 2018

Présentation synthétique du budget primitif de 2018.

I Présentation synthétique du budget primitif de 2018.

En 2017, nous avions proposé un document sur les comptes administratifs. Pour 2018 nous vous proposons un document sur les grandes lignes du budget.

Les dépenses de fonctionnement et les recettes de fonctionnement sont très semblables d'une année sur l'autre. Avec des prévisions identiques sur les dépenses 2018 de fonctionnement, sauf événement particulier bien sûr. Pour les recettes, très peu de changement, semble-t-il, puisque la variation des dotations et des participations s'établit aux alentours de - 0.36 % de baisse pour 2017 et devrait être dans cette variation pour 2018.

En ce qui concerne les dépenses d'investissements : 100 805 €

Au Foyer Rural, l'extension et le changement des fenêtres, ainsi que l'amélioration acoustique du Foyer Rural constituent le principal poste de dépenses pour un montant total de 56 699 €.

La pose des passages surélevés dans la Bourg, des candélabres supplémentaires au village de Chabannes et la dénomination et numérotation des rues complèteront ces travaux pour un montant de 44 106 €.

Et pour les recettes d'investissements : 80 901 €

Les subventions à percevoir en 2018 et allouées par l'Etat et le Conseil Départemental afin d'aider à la réalisation des divers travaux prévus sont de 49 373 €. Le montant prévu des fonds divers et réserves (FCTVA et affectation du résultat) s'élève à 31 528 €.

Budget assainissement 2018

Les principales dépenses et recettes du budget 2018 concernent des écritures d'ordre budgétaire liées aux amortissements de la station d'épuration du Bourg et des réseaux.

Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes à 29 133 €.

Section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à 27 090 €.

Le montant du remboursement du capital de la dette s'élève à 10 637 €.

La capacité d'autofinancement brute de la commune s'élève à 38 085 €. La capacité d'autofinancement nette et brute s'élève à 38 085 € puisque le budget principal n'a plus d'emprunt en cours. La commune dispose



Informations Mond'Arverne



<u>Le Service à la personne de Mond'Arverne communauté :</u> <u>un service de proximité qui s'adapte aux besoin de chacun</u>

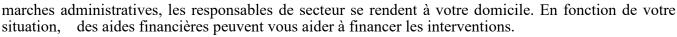
Vous avez besoin d'aide dans votre quotidien, pour l'entretien de votre logement, pour la préparation de vos repas, pour l'aide à la toilette, les courses, ou l'accompagnement au quotidien (sorties, jeux...) ? Le service à la personne de Mond'Arverne communauté est là pour vous.

Proximité, écoute, adaptabilité sont au cœur de ses missions.

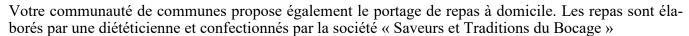
Il propose des services adaptés aux besoins de chacun : pour les familles et les actifs, à la recherche de plus de confort au quotidien ; pour les personnes fragilisées temporairement ou de manière plus durable ; pour les personnes âgées, en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

Les aides à domicile et auxiliaires de vie du service à la personne peuvent intervenir chez vous 7 jours sur 7, de 7h30 à 21h,sur les 28 communes de Mond'Arverne.

Pour évaluer avec vous vos besoins et vous aider dans les dé-



Le service est également éligible à un crédit d'impôt équivalent à 50% du montant des prestations.



Mond'Arverne se charge de la livraison à votre domicile. Vous prenez selon le rythme de votre choix (1 repas à 7 repas par semaine).

Les repas sont composés d'une entrée, d'une viande (ou poisson), de légumes/féculents, d'un fromage ou laitage, d'un dessert, et d'un morceau de pain.

Vous pouvez recourir au service de façon ponctuelle, sur quelques jours ou semaines, ou plus permanente à l'ensemble des services.

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 04.73.69.24.28



Les restos du cœur

La commune participe au fonctionnement de cette structure en fonction du nombre de bénéficiaires.

De plus, le conseil municipal a approuvé la participation de la commune pour la location du local qui se trouve au 20 rue Pascal à St Amant Tallende.

..Brèves sur les commissions...Brèves sur les commissions...Brèves sur les com

Adressage

"L'adressage communal est entré dans sa phase technique, à savoir la fabrication des plaques de rues et plaques numéro (pierre de Volvic).

La Poste a validé tous les noms de rue, qui vont être transmis à la base des adresses nationales ainsi qu'à l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière).

Nous vous transmettrons un document afin d'établir les attestations d'adresse. Il sera joint à ce document une notice explicative sur le déroulement des différentes phases du projet.

Foyer Rural:

ATTENTION : en raison des travaux au foyer rural, il n'y aura pas de réservation des locaux aux mois d'octobre, de novembre et décembre.

Les prochaines réservations seront possibles à partir de mijanvier 2019.

Un flash Mairie sera réalisé pour vous présenter les travaux effectués.



Redevances d'assainissement.

Tout service public d'assainissement, quel que soit son mode d'exploitation, donne lieu à la perception de redevances d'assainissement. C'est le cas actuellement, puisque celle-ci comprend une part variable de 0,80 € / m3 d'eau consommée.

Comme le montant de cette redevance représente à peine 35 % du budget d'assainissement, c'est le budget principal qui complète cette différence. Afin de mieux équilibrer les budgets, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'établir une part fixe de 30 € par compteur en 2018.

La redevance d'assainissement collectif comprendra désormais:

- une partie fixe pour couvrir tout ou une partie des charges fixes du service
- une part variable, qui existe actuellement correspondant au volume par compteur sur le réseau public de distribution.

PERMANENCES DE LA MAIRIE

Christine MOUILLAUD vous accueille les: Lundi de 14h à 16h Jeudi de 10h à 12h

Tous les samedis matin, la permanence est assurée par les élus

Téléphone: 04 73 78 33 33

Messagerie: mairie.cournols@orange.fr



Etat civil

Décès:

06.02.18 Marie-Jeanne GIRARD BOISSAT 24.04.18 Claude LETERRE

Naissance:

27.06.2018 Arthur REBOUL

Mariage:

14.04.18 Mademoiselle Stéphanie NIZERY

et Monsieur Christophe GUILLERAND

Deux parcelles du jardin communal sont disponibles:

Situées à proximité de l'Eglise, et moyennant un montant de 60 euros à l'année.

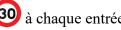
les jardiniers sont



tenus à certaines obligations détaillées dans un règlement intérieur et formalisées par la signature d'une convention. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie.

Limitation de vitesse dans nos villages.

Vous avez tous vu les panneaux 30 à chaque entrée



de village. Pour information, cette mesure ne s'applique pas uniquement dans la traversée du village, mais aussi dans toutes les rues. Je n'ai pas besoin de vous détailler les raisons de cette mesure, surtout en cette période estivale.

Une prévention a été faite par la gendarmerie, et je demande

à chacun d'être très vigilant, pour maintenir une allure raisonnable, non pas uniquement pendant quelques mois, mais bien sur la durée. Il est convenu, que si cette mesure n'apportait pas satisfaction, d'autres solutions seraient mises en place.



Etablissement Français du Sang:

Dans le cadre de la collecte de sang qui s'est déroulée le 24 juillet 2018 au Foyer Rural, 54 personnes se sont présentées, dont 4 nouveaux donneurs. Bravo à l'équipe de



bénévoles et rendez-vous l'année prochaine.



AGENDA

Conseil Municipal le 21 septembre 2018.

Repas des aînés le samedi 13 Octobre 2018.

Cérémonie de commémoration du 11 Novembre à 11h30

Prochaines permanences de la mutuelle Précocia « mutuelle village » de 09 h 30 à 12 h 00

- mardi 23 octobre 2018
- et lundi 10 décembre 2018.

